

le nouveau réseau d'axes forts aura des répercussions sur la mobilité à Lausanne

La Municipalité soutient la réalisation dès 2011 d'un réseau d'axes forts de transports publics dans l'agglomération, qui doit permettre une véritable métamorphose non seulement de la Ville de Lausanne, mais aussi de la région. En complément à la ligne de tram qui reliera l'Ouest et le Nord lausannois en passant par le Flon, la fermeture du Grand-Pont au trafic individuel de transit permettra d'intensifier les liaisons par bus entre l'Ouest et l'Est et de faciliter les interfaces avec la place de l'Europe. Un petit tunnel permettra en outre aux piétons de rejoindre rapidement Saint-François et la place de l'Europe depuis la gare CFF, sans surcharger le m2 sur cette courte distance.

La délégation politique des «axes forts» (DEPOL) a décidé de réaliser d'ici 2015 un réseau d'axes forts de transports publics comprenant une nouvelle ligne de tram entre Bussigny et le Nord lausannois ainsi que des lignes de bus entre l'Ouest et l'Est lausannois. Ce nouveau réseau aura des répercussions importantes sur la mobilité et l'organisation de la circulation au centre-ville :

fermeture du tronçon Chauderon - Grand-Pont au trafic individuel de transit

Les lignes de bus seront renforcées entre l'Ouest et l'Est lausannois. Elles emprunteront le tronçon Chauderon - Grand-Pont. Ce dernier sera fermé au trafic individuel de transit pour permettre l'intensification et l'amélioration de la qualité des liaisons par bus ainsi que l'amélioration de l'interface avec la place de l'Europe. La fermeture du tronçon sera effective au plus tard à la mise en service de la ligne de tram. Les études en cours démontreront la pertinence d'une fermeture anticipée du Grand-Pont pour permettre une mise en service rapide des axes forts de bus.

réalisation d'une liaison piétonne souterraine entre la gare et le centre

Le PALM prévoit également la création d'une liaison directe pour piétons entre la gare de Lausanne et les quartiers de Saint-François et du Flon. Ces lieux sont en effet générateurs de trafic piétonnier important, dans une zone à forte densité de commerces, d'emplois et d'activités de loisirs. La topographie et les dénivelés ne facilitent pas la mobilité douce et risquent dès lors de surcharger le futur m2 sur cette courte distance.

Présenté dans le cadre de la stratégie de développement de la mobilité douce du PALM, le projet de tunnel piéton, en forme de Y, sera composé d'un tronçon commun entre la gare CFF et l'intersection des rue Agassiz et du Petit-Chêne. Depuis cet endroit, trois possibilités seront offertes aux piétons: rejoindre la surface avec un lift; poursuivre son chemin dans le tunnel, soit en direction de la place Saint-François, soit vers la place de l'Europe. La liaison sera mécanisée (tapis roulants de type aéroports ou escalators). Pour sa réalisation, la priorité sera donnée au tronçon Place de la Gare - Place Saint-François (horizon 2011-2012). Le tracé en direction de la place de l'Europe sera quant à lui mis en service lors de l'inauguration du tram (horizon 2013-2015).

La Municipalité se réjouit des décisions de la DEPOL qui tiennent compte des projets urbanistiques de la Ville. Elle rappelle que la question de la mobilité est une partie essentielle des politiques urbaines durables menées par les communes où vont se réaliser, notamment, des éco quartiers.

La Municipalité de Lausanne

Plus d'informations sur www.agglo-lausanne-morges.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Daniel Brélaz, syndic, tél. 021 315 22 00
- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 17 janvier 2007



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch